

ARYM : élections législatives anticipées, une sortie de crise politique difficile

Arta Seiti | Chercheuse en géopolitique, responsable du groupe d'études balkaniques à l'Institut prospectives et sécurité en Europe (Ipse) et auteur du blog *Passions électives*.

Cet article a pour ambition d'aborder les dernières élections législatives anticipées en Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) du 11 décembre 2016. Avant d'étayer une analyse des facteurs politiques du choix de vote, convenons que la mise en question de l'identité s'avère omniprésente dans ce pays de 2,1 millions d'habitants majoritairement orthodoxe et une importante minorité albanaise (25,2 %) à laquelle s'ajoute une population de Turcs et des Roms selon le dernier recensement qui date de 2002. Cette pluralité complexe se cristallise autour de la délicate question du « nom » de la Macédoine à l'origine d'un différend majeur : il faut savoir que le voisin hellène dispute à l'ARYM la revendication de l'héritage antique et notamment de la figure tutélaire d'Alexandre le Grand. Il en résulte la non-reconnaissance de ce nom par la Grèce.

Un état de *post-crise* permanent

Ces dernières élections législatives anticipées donnent la mesure d'une profonde crise politique qui a perduré ces dernières années. Elles montrent une évidente soif de changement de la part de l'électorat macédonien. Ce choix a conduit le traditionnel parti *VMRO-DPMNE* (Organisation révolutionnaire macédonienne intérieure-Parti démocratique pour l'unité nationale macédonienne) en tête de liste avec 38,1 % des voix, suivi par le *SDSM* (Union social-démocrate de Macédoine) de Zoran Zaev, avec 36,6 %. Il est loisible de constater à cette étape un faible écart entre ces deux partis, le second étant dans l'opposition a été à l'origine des accusations portées lors de l'affaire dite des « écoutes téléphoniques ». La dénonciation de l'emprise exercée par le parti au pouvoir allant jusqu'au « contrôle de la justice et des médias » conjuguée à de « graves accusation de corruption » (cf. Tribune n° 647) auront à l'évidence affecté ce scrutin au sein d'un électorat fatigué de la longévité de la gouvernance de *VMRO-DPMNE*, aux affaires depuis une longue décennie. Nonobstant ce climat politique délétère, rappelons néanmoins, que l'ancien Premier ministre Nikola Gruevski considère ces révélations comme un « complot étranger » dont l'intention était d'ébranler l'ordre institutionnel.



Mais alors, comment expliquer, ces incidents en chaîne depuis l'**affaire des écoutes**, les **incidents de Kumanovo** (cf. Tribune n° 647) ? Il convient de rappeler les manifestations provoquées par l'amnistie accordée par le président Gjorge Ivanov aux 56 fonctionnaires et personnalités politiques, accusés dans les affaires des écoutes et l'annulation totale sous la pression de la rue de ces dispositions par le biais d'un communiqué (cf. le *Courrier des Balkans* du 7 juin 2016).

Cependant, à mesure que la crise interne s'exacerbe, il est à souligner que la Commission européenne est intervenue dans la situation politique. Ainsi, des élections anticipées furent programmées alors que la transition politique s'appliquait toujours sous les auspices des institutions européennes par le biais de l'Accord de Przino. Cet arrangement du « 2 juin fixait le calendrier et les modalités de la transition politique jusqu'aux élections législatives anticipées du 24 avril 2016. Il prévoyait, entre autres le départ du Premier ministre Nikola Gruevski le 15 janvier 2016. Celui-ci a annoncé sa démission et son remplacement par le secrétaire général de son parti (*VMRO*) » (voir la présentation de l'ARYM sur le site du ministère des Affaires étrangères), Emil Dimitriev, devint effectif en conformité avec l'accord. En outre, le retour prévu de l'opposition au Parlement le 1^{er} septembre 2016 a effectivement eu lieu. Enfin, des personnalités issues du SDSM se virent attribuer les portefeuilles ministériels de l'Intérieur et du Travail ainsi que des postes de vice-ministres. De surcroît, un procureur spécial a été désigné pour enquêter sur les malversations dévoilées par les écoutes.

Néanmoins, l'instabilité politique persista avec le report *sine die* des élections législatives décidées par le parlement macédonien.

Convenons que ces dernières élections du 11 décembre 2016 ne semblent pas changer la donne politique, marquée par la confrontation des deux principaux partis traditionnels, le *VMRO-DPMNE* et le *SDSM*. Certes, il faut enregistrer la percée incontestable de ce dernier qui réalise un gain substantiel par rapport aux dernières élections législatives de 2014 où le *SDSM* obtenait 25,3 % (34 sièges) et le *VMRO-DPMNE* 43 % (61 sièges). La dégradation du débat politique en raison d'un abaissement avéré de la moralité politique compte pour beaucoup dans cette progression de l'opposition sans toutefois parvenir à faire subir la défaite escomptée au *VMRO-DPMNE* qui résiste dans un contexte pourtant périlleux.

Ce scrutin électoral serait-il salvateur ?

Est-ce à dire que la cohérence de la lutte anti-corruption constituerait le (seul) défi auquel devrait faire face l'ARYM ? Rien n'est moins sûr. Il convient de remarquer que l'électorat macédonien vit en état de *post-crise* depuis des années. Si l'on élargissait l'angle de notre analyse au-delà des enjeux bien réels posés par la corruption, quelle serait la marge du *SDSM* à la veille de ce nouveau résultat ? Quelle stratégie conduirait ce parti en tant qu'opposition même s'il obtient

49 sièges dans un parlement de 120 sièges ? En poussant l'analyse plus loin, comment se positionnerait-il au regard de la nouvelle donne des alliances en cours de recomposition avec la victoire de Donald Trump lors des dernières élections américaines ? Des questions qu'il faudrait suivre de près, à cet égard. Sans oublier pour autant les élections locales qui s'approchent dans quelques mois.

Selon les analystes du vote de la minorité albanaise en ARYM, les perdants réels de ces élections s'avèrent être des partis albanais et le parti d'Ali Ahmeti : l'Union démocratique pour l'intégration (*BDI*) avec 7,29 % des voix en perte de vitesse en comparant ce résultat avec celui de 2014 (13,7 % – 19 sièges) ainsi que la défaite de *PDSH* (Parti démocratique des Albanais) qui remporte seulement 2 sièges alors qu'en 2014, il en obtenait 7. L'éparpillement du vote albanaise est le résultat d'une déception à l'égard du Parti albanaise de l'ancienne coalition, *BDI*, qui a perdu de sa crédibilité auprès de la minorité albanaise en raison du sentiment d'abandon provoqué au sein de cette population qui ne se trouve pas entièrement représentée par ce parti. Par ailleurs, le discours de son *leader* le soir des élections semblait relever d'une rhétorique assez spéceieuse entourant ce recul électoral d'une sorte de déni.

Le fait nouveau de ces élections aura été marqué par l'émergence d'un nouveau parti, le mouvement « *Besa* » qui est sorti en 4^e position du scrutin avec 4,87 % des voix (il faudrait rajouter les 2 sièges attribués par le *PDSH*). À l'heure où nous écrivons ces lignes, les coalitions ne sont pas encore composées et nul ne peut préjuger de la place qu'occupera ce jeune parti à l'intérieur de la coalition ou à l'extérieur de la majorité gouvernementale en gestation. Observons que cette formation est dotée d'un programme prônant la « redéfinition » de l'action publique fondée sur un concept où se trouvent articulés état de droit et justice. Ce parti dit « erdoganiste » (*cf.* Jean-Arnault Dérens) invoque « l'albanité et l'identité ethnique albanaise » (voir le programme du mouvement « *Besa* ») à l'appui de figures célèbres consacrant l'éveil national s'ajoutant aux mesures anti-corruption et à la revendication prééminente des droits de la minorité albanaise par ailleurs affichées. Cependant, la forte dimension nationale évoquée est fondée sur un trépied qui qualifie ce programme « autochtone, autonome, authentique ».

Pour autant, les conditions indispensables pour envisager une véritable sortie de crise politique sont-elles réunies ? Ces configurations politiques constituent-elles des alternatives crédibles au regard de la situation économique dans laquelle se trouve l'ARYM. Hélas, il ne le semblerait pas si l'on observe leur stratégie et leur poids dans le parlement.

Comment cette gouvernance fait face au chômage ?

Comment répondre alors aux grands défis économiques complexes alors que l'ARYM souffre d'un chômage de 26,4 % (source FMI, 2016) et que seule la



moitié de la population est recensée dans la catégorie dite des actifs tandis que le taux de décès augmente et qu'à l'exode rural se rajoute aussi une émigration importante. Les villages se vident de la jeunesse qui prend le chemin des pays de l'UE avec un autre passeport en main (source des médias macédoniens).

Selon les données de l'Institut des statistiques de l'ARYM, au cours du troisième trimestre 2016, « la population active comptait 949 944 personnes, dont 727 985 étaient employés, tandis que 221 959 étaient chômeurs ». Pire encore « les changements dans la structure par âge de la population ont un impact sur le nombre de décès dans le pays. En 2015, il y avait 20 461 décès, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à l'année précédente (...). Dépendante de l'importation énergétique (la dépendance énergétique en 2014 était de 52,3 %), la Macédoine (ARYM) exporte principalement des catalyseurs à base de métaux précieux ou de composés de métaux précieux en tant que substance active, ferronickel, produits sidérurgiques (produits laminés plats), vêtements et préparations d'huile de pétrole. L'ARYM importe du pétrole brut, du platine et des alliages de platine, des véhicules automobiles et de l'électricité. Les principaux partenaires commerciaux de la Macédoine sont l'Allemagne, la Serbie, la Bulgarie, la Russie et la Grèce ».

« Son PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat est un des plus faibles de la région à 37 % de la moyenne européenne en 2015. Membre de l'OMC depuis avril 2003, partie prenante à l'Accord CEFTA 2006, l'ARYM est, depuis décembre 2005, candidate officielle à l'Union européenne (...) en 2007, l'ARYM est devenue éligible au nouvel Instrument de pré-adhésion (IPA) : 623 M€avaient été programmés sur la période 2007-2013. Le nouvel instrument IPA II (2014-2020) prévoit une aide accrue pour le pays, 664 M€pour les sept prochaines années ». En outre, « les autorités macédoniennes ont engagé, au cours de ces dernières années, une politique très active pour attirer les investissements étrangers en améliorant l'environnement des affaires et en créant des zones franches ».

L'ARYM, une route stratégique convoitée ?

L'ARYM, comme tous les États de l'Europe du Sud-Est, se rapproche de la Chine par le biais de son Fonds au niveau des infrastructures (Sommet de Riga). L'intérêt de l'Empire du Milieu est notable eu égard aux « nouvelles routes de la soie ». Notons ici son rapprochement avec la Russie notamment illustré par le fait que l'ARYM n'a pas rejoint les sanctions de l'UE à l'égard de la Russie. Avec une position clé stratégique, bordée au sud par la Grèce, malgré son différend à propos du nom, ce pays dispose d'un atout géographique grâce à une configuration qui la relie à la Méditerranée. Bien que ne disposant pas d'un accès à la mer, sa frontière avec la Bulgarie, la Serbie et le Kosovo ainsi qu'à l'ouest avec l'Albanie font de

l'ARYM, un centre pivot de trajets d'infrastructure, d'enjeux énergétiques et de routes de commerce.

**

À cette étape, l'incertitude demeure grande puisque les deux principaux partis arrivés au coude à coude se voient contraints de courtiser notamment les formations de la minorité albanaise (représentant un quart de la population) dont le basculement en faveur de l'une ou l'autre de ces formations va évidemment s'avérer décisif pour la mise en place d'une coalition. Comme évoqué précédemment le nouveau mouvement « *Besa* » n'aura de cesse d'obtenir la prise en compte des revendications économiques qu'il entend porter au nom de la population albanaise de l'ARYM, bien qu'une partie de cet électorat se soit reportée sur le *SDSM*. Que deviendra le *BDI*, un parti controversé par le facteur politique albanais qui s'avère être déterminant dans la composition de la coalition ?

Gageons toutefois que si l'on peut se réjouir que le scrutin n'ait pas été entaché d'irrégularités, celui-ci n'augure en rien d'une résolution durable de la crise de gouvernance dans lequel le pays est plongé. Avec la victoire du *VMRO-DPME*, il reste à constituer une coalition – une entreprise délicate – et la marge de manœuvre de la nouvelle équipe gouvernementale risque d'être fortement ténue.

On est en droit de s'interroger également sur l'attitude de quelques ONG américaines à l'endroit de l'ARYM tant il apparaît que leur influence a été souvent évoquée pour rendre compte d'une tentative de déstabilisation. Sans tomber dans une théorie du complot simpliste, on conviendra alors qu'une pareille tentation s'est trouvée nourrie du ressentiment bien réel résultant d'une corruption massive. La sagesse consisterait à œuvrer à une stabilisation progressive de l'État de droit dans ce pays qui passe évidemment par la lutte contre la corruption. La nouvelle équipe aurait tout intérêt à poursuivre dans le sens impulsé par les Accords de Przino.

Pour autant, la victoire de Donald Trump semblerait indiquer un changement de cap marqué par une remise en cause d'un interventionnisme jugé par le nouveau Président contre-productif. Reste à savoir comment l'ARYM se positionnera dans un échiquier géostratégique en cours de recomposition, sur fond d'apaisement attendu entre Washington et Moscou. Ce pays, en raison de ses caractéristiques géographiques, pourrait bénéficier notamment du point de vue économique des retombées positives d'une région en cours de recomposition. Reste qu'il lui faudra sortir de cette zone de turbulences pour trouver une stabilité indispensable à sa cohésion et à son développement.



Éléments de bibliographie

- Commission centrale électorale de l'ARYM [site officiel en anglais] (<https://rezultati.sec.mk/Parliamentary/Results?cs=en-US&r=r&rd=r1&eu=All&m=All>).
- « Macédoine : le président Ivanov annule totalement son amnistie » (traduit par Jaklina Naumovski) in *Courrier des Balkans*, 7 juin 2016.
- Déréns Jean-Arnault : « Bonjour l'Europe : Jour-J pour les élections législatives anticipées en Macédoine » in *RFI*, 11 décembre 2016 (www.rfi.fr/emission/20161211-legislatives-anticipees-macedoine-ue-turquie-russie).
- Fonds monétaire international : publications sur l'ARYM (www.imf.org/external/country/mkd/index.htm?type=42).
- Gossiaux Jean-François, « Les deux passés du Kosovo » in *Socio-anthropologie* n° 4, 1998 (<http://socio-anthropologie.revues.org/130>).
- Gossiaux Jean-François : « Ethnicité, nationalités, nation » in Abélès Marc et Jedy Henri-Pierre (dir) : *Anthropologie du politique* ; Armand Colin, 1997 ; 238 pages.
- Hui Lu : « China, Macedonia pledge to further enhance ties » in *Xinhuanet*, 21 octobre 2013 (http://news.xinhuanet.com/english/china/2013-10/21/c_132817743.htm).
- « Macedonia: SDSM Leader Approves of Elections In November But Offers No Participation Guarantee » in *Independent.mk*, 12 juillet 2016 (www.independent.mk/articles/34206/Macedonia+SDSM+Leader+Approves+of+Elections+In+November+But+Offers+No+Participation+Guarantee).
- Institut des statistiques de l'ARYM [site officiel en anglais] (www.stat.gov.mk/Default_en.aspx).
- « Macedonian delegation in Riga meets with Chinese investment delegation » in *MINA*, 6 novembre 2016 (<http://macedoniaonline.eu/content/view/full/30439/45/>).
- Ministère des Affaires étrangères (France) : Présentation de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ancienne-republique-yougoslave-de-macedoine-arym/presentation-de-l-ancienne-republique-yougoslave-de-macedoine/).
- mouvement « Besa » : Programme pour les élections législatives de 2016 [en albanais] (www.levizjabesa.mk/wp-content/uploads/2016/11/Programi%20Zgjedhor%20per%20Zgjedhjet%20parlamentare%202016%20-%20Rilindje%20me%20BES%20C3%8B.pdf).
- Seiti Arta : « Flambée de violence en Macédoine (ARYM) sur fond de crise politique » (tribune n° 647) in *Revue Défense Nationale*, 13 mai 2015.
- Trading Economics : Macedonia Balance of Trade (1994-2016)* (www.tradingeconomics.com/macedonia/balance-of-trade).
- Trésor Direction générale (ministère de l'Économie et des Finances) : données sur la « Macédoine » (www.tresor.economie.gouv.fr/pays/macedoine).